

Ruhengeri le 20/9/60

S'il a obtenu les champs
ou s'il s'est occupé du jugement.



Monsieur l'Administrateur Territorial Assiste
Principal à Ruhengeri

Monsieur, je me confie très respectueusement
de vous adresser cette pauvre lettre pour vous faire
savoir tous mes difficultés.
J'ai gagné mon palabre au tribunal de territoire, mais par
après je n'ai pas reçu ce que je voulais. (C'est 4 champs)
C'était en 1959; celui qui était le juge c'est Zimulinda.
Donc je suis allé demander à Kanyamudohi A. qui est le juge
maintenant, et il m'a dit que il ne peut pas s'y intervenir
par ce que ce n'est pas lui qui a tranché ce palabre.
C'est pourquoi je suis venu pour vous demander.

En vous remerciant d'avance, je vous
prie d'agréer Monsieur l'Administrateur
l'expression de ma profonde reconnaissance
Votre serviteur qui vous prie
M. Bagazhe Jean N.

Rubona